

Le gouvernement... ment

Le Conseil d'État est aux abois. Il est en train de mesurer l'ampleur du front du refus de son projet de grille salariale inique. Le courrier qu'il adresse à l'ensemble de la fonction publique ne trompe bientôt plus personne et il en est même réduit à mentir aux députés pour justifier son plan!

Pierre Graber, président du SAEN



Le Conseil d'État veut tellement croire au mirage de sa formule qu'il a franchi sans vergogne une ligne rouge le 31 août dernier. Ce jour-là, les enseignants manifestaient massivement leur rejet du projet de grille salariale par une mobilisation. Des actions plutôt sympathiques et sans impact pour les familles ont égayé la plupart des collèges du canton¹.

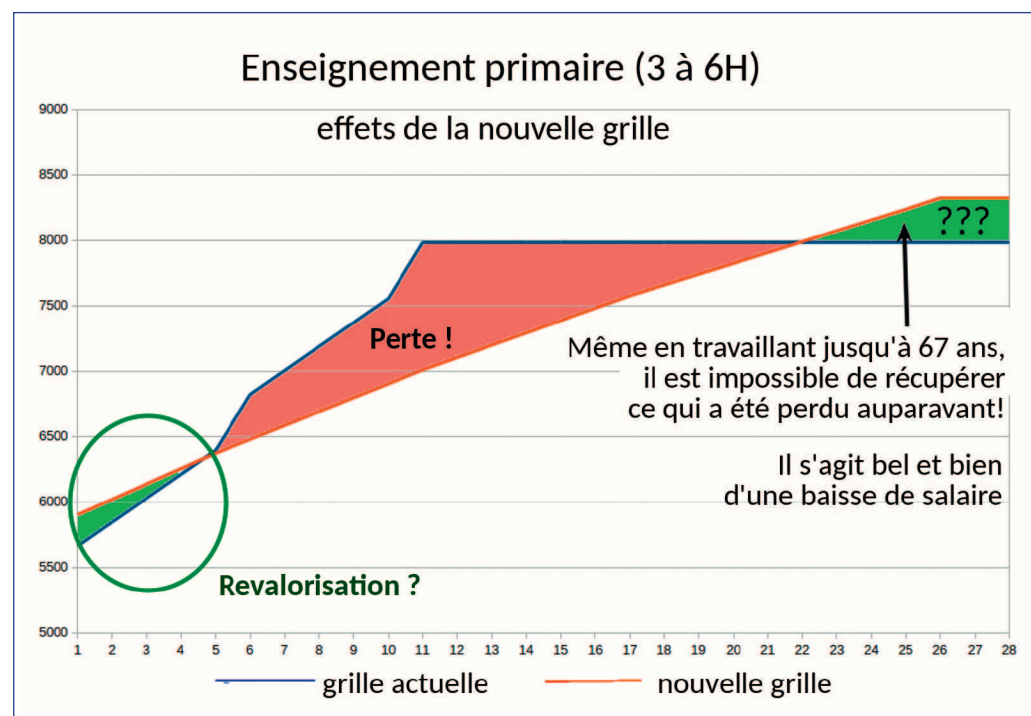
C'est aussi le moment que le gouvernement a choisi pour envoyer une lettre tout à la fois geignarde et faussement rassurante aux employés de la fonction publique. En résumé, l'évaluation intermédiaire des comptes est très mauvaise². Par conséquent, il faut mettre en œuvre la nouvelle grille salariale, dont il de-

vient subitement manifeste qu'elle fera économiser un bon paquet de millions à l'État – et aux communes pour ce qui concerne l'enseignement.

Si la masse salariale consacrée à un nombre déterminé d'employés diminue... c'est ce que tout le monde appelle une baisse de salaire. Tout le monde... sauf le Conseil d'État!

Bas les masques!

Le Grand Conseil achevait sa session d'août ce même jour! En réponse à quelques questions de députés, la cheffe du Département de l'éducation et de la famille s'est livrée à un exercice pénible à visionner³.



De toute évidence, probablement trop occupé les jours précédents par la rédaction de la lettre de menaces au corps enseignant, son entourage a manqué de temps pour préparer des réponses solidement argumentées et Mme Maire-Hefti en a été réduite à mentir aux députés, au moins par omission.

Par sa voix, le Conseil d'État persiste à présenter la nouvelle grille comme une occasion de revaloriser les salaires des enseignants, notamment aux degrés 1 et 2, ainsi que 3 à 6. C'est évidemment une tromperie, une arnaque. Comme l'image le démontre de façon éclatante, le gouvernement entend monter légèrement les salaires initiaux de ces enseignants, d'où la prétendue revalorisation, mais ça fonctionne comme un crédit pourri. Ce qu'il offre ainsi aux jeunes débutants, l'État s'apprête à le reprendre (et bien davantage, d'ailleurs) quelques années plus tard; c'est comme s'il forçait les jeunes à prendre un crédit, dont l'intérêt friserait ensuite l'usure.

Un silence assourdissant

Depuis le début de la saga de la nouvelle grille salariale, un élément ne peut que frapper tous les observateurs avisés. De quoi s'agit-il?

C'est très simple. Toute la hiérarchie du département, mais cela concerne aussi les autorités communales, semble incapable de distinguer le moindre problème. Si cela peut se comprendre de la part de personnel éloigné des salles de classe, c'est intolérable de la part de collègues promus récemment à la tête de centres ou de cercles scolaires. Tenus d'obéir aux ordres, ils sont tellement tétanisés qu'ils en viennent par leur silence à cautionner une opération de dévalorisation de leur personnel, de leurs anciens collègues et au bout du compte de la qualité des prestations servies à la population.

Quelle tristesse!

¹ Voir page 54.

² Elle l'est d'ailleurs chaque année, c'est aussi tactique!

³ Extraits sur la chaîne Youtube du SAEN.

en bref...

Journée syndicale

Cette année, la Journée syndicale a été avancée. Elle aura lieu le mercredi 2 novembre et se déroulera au Locle, où nous avons été magnifiquement accueillis en 2012.

Prenez assez tôt vos dispositions pour y assister. Ce serait trop bête de la manquer! L'actualité aura pour effet de réduire la partie statutaire au profit des échanges à propos des salaires.

M. Jean-Claude Richoz interviendra dès la fin de la matinée pour nous faire partager son expérience pour prévenir et gérer les problèmes de discipline. Comme l'an dernier, la HEP-BEJUNE délivrera une attestation aux participants à la partie thématique. (pg)

Fiche de paie

Cette nouvelle année scolaire marque l'entrée en vigueur de certains changements, y compris en ce qui concerne les salaires. Ainsi, au cycle 3, les généralistes qui ont acquis la reconnaissance de leurs compétences étendues dans trois branches progressent de deux classes pour toutes les branches qu'ils enseignent, pas seulement pour celles dont ils ont suivi avec succès la formation complémentaire. Si cela vous concerne, vérifiez votre fiche de paie! (pg)



+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

En tant que membre du SER
vous profitez de 15 % de rabais
sur les assurances de Generali.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser



31 août: forte mobilisation des enseignants dans les écoles

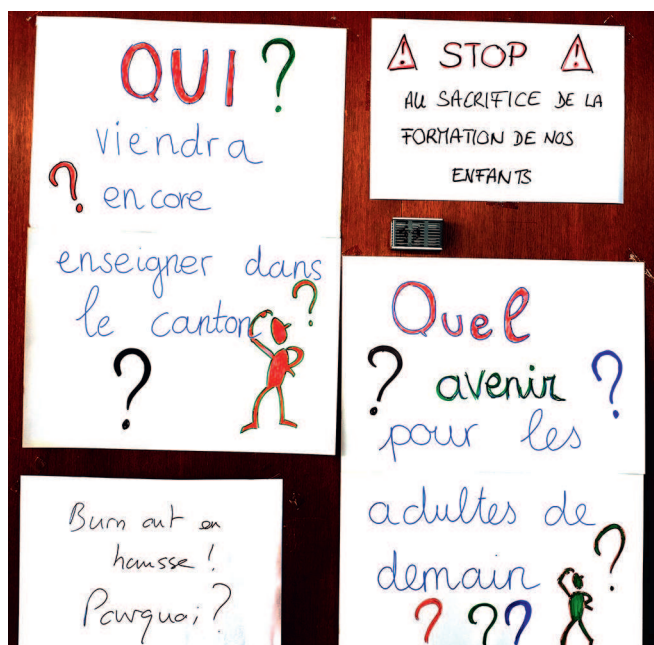
Une majorité d'enseignants ont suivi l'appel des syndicats et manifesté ouvertement leur mécontentement face au projet de grille salariale de la fonction publique que le gouvernement entend imposer dès 2017. C'est un signal clair envoyé au Conseil d'État: les enseignants ne veulent pas d'une grille salariale qui diminue nettement leurs perspectives salariales! Les plus expérimentés - ayant atteint leur maximum salarial et préservés des pertes de la future grille - ont massivement soutenu leurs jeunes collègues et exprimé leur rejet d'un projet qui dévalorise la profession, déjà mal lotie à Neuchâtel en comparaison inter-cantonale.

Une majorité d'enseignants ont prolongé l'une des pauses de la matinée d'un quart d'heure. D'autres, certes moins nombreux, ont renoncé à donner l'une des leçons de la matinée, malgré la menace de ponction salariale. Quoi qu'il en soit, tous les enseignants ont assumé l'encadrement des élèves. Il ne s'agissait donc pas d'une grève, contrairement à ce qu'a affirmé sans aucun complexe la cheffe du DEF! En effet, dans un tel cas, les autorités scolaires auraient dû remplacer les enseignants grévistes!



La mobilisation a concerné tous les degrés, des premières classes primaires aux lycées. Dans certaines écoles, les enseignants se sont réunis dans la cour, durant la prolongation de la récréation de 10h. Certains en ont profité pour préparer l'assemblée générale clôturant la manifestation du 15 septembre à Neuchâtel; d'autres ont mis à profit ce temps à disposition pour écrire leurs griefs et attentes sur un «mur des Lamentations» mis sur pied pour l'occasion. Ailleurs encore, les enseignants ont décidé de ne pas dispenser la dernière heure de cours et de se rendre dans la cour avec leurs élèves. Certains enseignants ont écourté d'un quart d'heure la dernière leçon de la matinée et se sont rendus dans la cour pour y accueillir les parents et les informer de la situation. La liste des actions menées est longue et ne s'arrête pas à ces quelques exemples.

(com./pg)



Jeunes collègues braqués par le Conseil d'État: on se mobilise!

Le mercredi 31 août 2016 sera à marquer d'une pierre blanche: les enseignants du canton, bravant les menaces de la cheffe Monika Maire-Hefti et de celles de quelques directeurs féaux, tout heureux d'en rajouter une couche contre leurs collaborateurs, se sont rassemblés dans les divers collèges du canton pour réfléchir ensemble aux meilleures manières de combattre la nouvelle grille salariale décrétée par le Conseil d'État, type «Robin des Bois à l'envers», avec ses coupes sur les revenus des jeunes enseignants qui seront redistribuées aux hauts fonctionnaires du canton.

John Vuillaume

Le corps enseignant a très mal réagi face à ce braquage opéré par les chefs de service qui s'offrent une augmentation en abaissant les salaires déjà parmi les plus bas de Suisse des nouveaux enseignants neuchâtelois! Pourquoi le Conseil d'État a-t-il donné son aval à cette réforme favorisant les gros salaires du canton au détriment des jeunes collègues dont les rémunérations n'atteignent jamais des sommets durant toute leur carrière? Une véritable cour s'est-elle remise en place au Château, condamnant le personnel de la Fonction publique œuvrant hors les murs à subir de la part de leurs Sires et de leurs bouffons de perpétuelles moqueries, sournoises humiliations et autres diminutions de prébendes? Mme Maire-Hefti a-t-elle été minorisée au sein du collège exécutif? Si oui, ne devrait-elle pas saisir l'occasion qui lui est donnée de rompre une seule et unique fois la collégialité en cette fin de législature en apportant son soutien aux enseignants qu'elle est censée proté-

ger contre les voraces appétits de hauts fonctionnaires avides d'augmentations sonnantes et trébuchantes? Le mot grève est sur bien des lèvres, administrative, partielle ou totale, mais bien d'autres types d'actions sont envisagés pour contraindre les pontes du départe-

tement rêvant d'augmentations mirobolantes sur les dos des jeunes enseignant-e-s à négocier avec les représentants du corps enseignant. Les minables menaces de sanctions financières de la part du département ont autant impressionné que des bulles de savon dans le vent!

Le ras-le-bol des enseignants trop souvent laissés à eux-mêmes lorsque les difficultés s'accroissent, leur capacité de se rassembler, l'esprit de solidarité qui les unit, tous

ces éléments ont été sous-estimés par le Conseil d'État. La mobilisation ne fait que commencer, elle va monter en puissance: l'automne sera chaud!

